



FOYER RURAL
34480. LAURENS

Siège social: Mairie de Laurens
04 67 90 28 02

Association Loi 1901 (Journal Officiel du 11/03/1983)

MODALITES D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES DU FOYER RURAL ANNEE 2021-2022

Adhésion annuelle

Tarif 15 € par personne
25 € pour deux personnes d'une même famille
30 € pour trois personnes ou plus d'une même famille

Le montant de l'adhésion sera inclus dans le premier chèque de règlement

Activités

Exceptionnellement, le montant des activités sera réglé en octobre en trois chèques établis à l'ordre du « Foyer Rural de Laurens » :

- Le premier chèque (adhésion(s) et activités) sera déposé dans le courant du mois d'octobre.

Pour les adhérents ayant réglé une année complète en 2020-2021, le premier trimestre « activités » est offert. En conséquence le premier chèque sera du seul montant de l'adhésion.

NB : les personnes concernées devront s'inscrire auprès de la Présidente du Foyer Rural.

- Le deuxième chèque (activités seules) sera déposé en janvier 2022, pour autant que les activités puissent avoir lieu eut égard à la situation globale.
- Le troisième chèque (activités seules) sera déposé en avril 2022, pour autant que les activités puissent avoir lieu eut égard à la situation globale.

Les chèques à établir sont les suivants :

Coût total des activités	Chèque n°1	Chèque n°2	Chèque n°3
140 €	Adhésion + 46 €	47,00 €	47,00 €
220 €	Adhésion(s) + 73 €	73,50 €	73,50 €
270 €	Adhésion(s) + 90 €	90,00 €	90,00 €
305 €	Adhésion(s) + 101 €	102,00 €	102,00 €
330 €	Adhésion(s) + 110 €	110,00 €	110,00 €